

## **Vœu du groupe Almer Toulouse en faveur de l'enseignement de la langue occitane**

Affaires Juridiques et Assemblées - Administration du Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

Les langues régionales font partie intégrante de notre patrimoine culturel, elles portent l'histoire de nos régions, elles sont l'âme de nos territoires. La langue occitane est ainsi constitutive de notre identité toulousaine et continue aujourd'hui de faire partie du quotidien de bon nombre de Toulousains.

Considérée comme une langue en danger sérieux d'extinction par l'UNESCO, cet héritage nécessite notre protection. A la différence d'un monument, une langue ne peut se protéger que par l'immersion dans la vie quotidienne. Pour préserver cette part de notre identité, la mairie de Toulouse s'est toujours engagée en faveur du rayonnement de l'Occitan. Au travers d'actions visibles avec la dénomination des rues toulousaines et des stations de métro ou encore avec le soutien apporté à des associations ou des événements culturels dédiés à la culture occitane comme le « Festival Occitània », le « Forom des Langues », l'équipe municipale de Toulouse défend avec force ce bien commun.

Faire vivre la langue occitane auprès des jeunes générations est un impératif et doit s'accompagner d'un enseignement de l'Occitan au sein du cursus scolaire. La mairie de Toulouse s'engage d'ores et déjà en soutenant les dispositifs de découverte de la culture et de la langue occitanes tels que la crèche Arcanèl ou encore les écoles calandretas.

L'immersion en occitan doit également se poursuivre au secondaire. La mairie de Toulouse, engagée depuis la rentrée 2015 aux côtés du collège occitan par la mise à disposition de locaux dans le quartier de Jolimont, a, en 2018, perpétué son installation à Toulouse dans le quartier des Pradettes au sein de locaux municipaux.

Ce type d'enseignement doit être généralisé, promu, valorisé et inclus dans l'esprit de toute réforme de l'enseignement.

La réforme du baccalauréat et du lycée n'a, en ce sens, pas participé à l'objectif de pérennisation de l'enseignement des langues régionales. La baisse constante des effectifs de Terminale choisissant ces options participe, au contraire, à la précarisation de ces enseignements.

**En conséquence, le Conseil Municipal de Toulouse, réuni le 08 octobre 2020, souhaite :**

- témoigner de son attachement à la langue occitane,
- réaffirmer son soutien à l'enseignement des langues régionales en maternelle, primaire et secondaire,
- demande des mesures spécifiques aux langues régionales en complément du plan langues vivantes étrangères actuellement mis en œuvre par le Ministère de l'Education Nationale.